

Maison du Vélo

En partenariat avec Toulouse Métropole, l'association La Maison du Vélo fait la promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement, notamment en ville.

La Maison du Vélo propose différents services :

- des vélos à la location (classiques, pliants et VTC pour la balade le long du canal du Midi) ;
- du conseil en mobilité ;
- un atelier pour entretenir et réparer soi-même son vélo ;
- la graneur du cadre avec inscription sur fichier national permettant de vous contacter si votre vélo volé est retrouvé ;
- une vélo-école pour apprendre ou réapprendre à faire du vélo (voir encart) ;
- une Vélothèque ;
- des services pour les entreprises.

Elle propose également diverses animations et organise des événements tels que Allons à Vélo (en lien avec 2 pieds 2 roues), la Semaine de la Mobilité et le quinzaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

VÉLO école

La Maison du Vélo, en partenariat avec Toulouse Métropole, anime une Vélo-École (scolaire, santé, sociale et particuliers). Elle permet d'accompagner chacun vers une pratique responsable et vigilante de la bicyclette pour se rendre à l'école, au travail, faire ses courses, accompagner ses enfants, se sentir bien, faire de l'exercice, se balader...

- public enfants :** des actions dans les établissements scolaires et centres de loisirs : manutention du vélo, entretien et réparation, Éducation routière, balade ; apprentissage du vélo dès 4 ans les samedis de 14h30 à 15h30.
- public adultes :** pour les débutants et les remis en selle : le mercredi de 17h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30 à la base de loisirs des Argoulets ; pour les « confirmés », une balade pédagogique en ville tous les samedis de 11h45 à 13h15 ; pour se sentir bien ou mieux, balades santé les samedis de 15h30 à 17h.

La Maison du Vélo
12 bd Borreppes (face à la gare Matabiau) 31 000 Toulouse - Tél. : 05 34 40 64 72
maisonduvelo@toulouse.com - Ouvert du lundi au samedi

Parking vélos à accès réglementé

Gare Matabiau
678 places (30 €/an pour les abonnés TER). Voir conditions sur le site. [Velo.sncf.com/actus/velostation-toulouse-matabiau/](http://velo.sncf.com/actus/velostation-toulouse-matabiau/)

Parking du Capitole
470 places gratuites (accès carte pastel, montoulose, Vinci-caution B&Q). visiopark.com/fr/parking/capitole

Parkings vélos Tisséo
Parcs de 25 à 50 places aux stations Balma Gramont, Argoulets, Arènes, Ramonville et Basso Cambo. Accès gratuit avec carte pastel.
Tisséo.fr/voies-velo/commobilite/parco-velo

Toulouse Métropole

La politique cyclable de la Métropole en quelques lignes :

- 570 km d'aménagements cyclables ;
- 700 km de voies à vitesse épaissie (zones 30, zones 20 et aires piétonnes) ;
- 300 km de réseau vert (itinéraires de promenade à pied ou à VTT) jalonnés ;
- Vélotoulouse** : 283 stations et 2600 vélos en libre service 24h/24.

Rando-vélo
Entre avril et novembre, chaque 1^{er} dimanche du mois, Toulouse Métropole organise et anime gratuitement des randos-vélos dans une ambiance sportive, conviviale et solidaire.
Direction Mobilités Gestion Réseau
Renseignements boîte vocale : 05 67 73 83 83
randovelo@toulouse-metropole.fr

Géovélo

Géovélo calcule votre trajet et vous propose un itinéraire adapté à votre pratique du vélo et à vos souhaits : du parcours le plus confortable au plus rapide.

geovelo.fr/toulouse

Contacts utiles

Association 2 pieds 2 roues
Depuis plus de 30 ans, l'association a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo et celle de la marche à pied dans l'agglomération toulousaine. Pour toute remarque sur le réseau cyclable, contactez-nous sur le site de l'association et cliquez sur « VéloObs ». Permanence mercredi de 17h30 à 19h30. 5, avenue Collignon - 31 200 Toulouse - Tél. : 05 34 30 94 18 - toulouse@velo.free.fr

Organisation Bus Cyclistes
L'Organisation Bus Cyclistes est une association qui a pour vocation de développer les déplacements à vélo, notamment pour se rendre au travail. Son action se base sur la mise en ligne sur Internet d'itinéraires par des cyclistes réguliers : indications de parcours facilement praticables à vélo, mise en relation des habitants et des motards ou personnes souhaitant des conseils sur ce thème. 20, rue Victor Hugo - Boite A. 21 - 31 200 Carabarra - Tél. : 05 34 52 15 38 - buscyclistes.org

Itinéraires cyclables dans la Métropole Toulousaine

2017-2018

2Pieds 2Roues
toulouse métropole



Vélotoulouse, le réflexe plaisir et santé...

Pratique Facile Rapide

L'abonnement annuel ou mensuel 100% en ligne
Louez immédiatement un vélo en activant votre abonnement annuel sur une carte PASTEL, sur une carte Vélotoulouse EXPRESS*, sur une carte étudiant MUT ou sur une carte montoulose !
Abonnez-vous en quelques clics intégralement en ligne par carte bancaire. C'est simple et totalement sécurisé.

1 mois : 10€ ou 1 an : 25€
1 an sur carte montoulose : 20€
1 an sur carte PASTEL : 20€
1 an sur carte étudiant MUT : 20€



Le ticket courte durée
Vélotoulouse propose des formules simples et simples pour une utilisation occasionnelle ! Découvrez le ticket 1 jour (1,20€) ou 7 jours (5€) pour un nombre illimité de locations pendant 24h ou 7 jours consécutifs.

POUR ACHETER UN TICKET ET LOUER IMMEDIATEMENT VOTRE Vélotoulouse :

- Sur le site velo.toulouse.fr
- Choisissez votre formule, saisissez vos coordonnées personnelles et procédez au paiement par carte bancaire. Anticipez vos trajets en achetant un ticket jusqu'à 15 jours à l'avance !
- A une borne Vélotoulouse
- Rendez-vous à la borne de votre choix et suivez les instructions
- Grâce à l'application AIBikesNow



AIBikesNow
TELECHARGEZ L'APPLI

AIBikesNow, c'est l'appli complice des vélos en libre-service !

Tarifs d'utilisation par trajet

De 0 à 30 minutes = GRATUIT
De 30 minutes à 1h = 0,50€
De 1 à 2h = 1€**
Au-delà de 2h = 1€/heure sup. **

Exemple : vous achetez un ticket 1 jour (1,20€) et vous effectuez 1 location de 1h30 (1,20€) + 1 location de 1h30 (1,20€) (soit de la location) = 2,40€ (soit de la location) = 3,20€

** Avec 1 ticket 1 jour : 1,20€ de location = 1,50€ - Au-delà de 2h et par heures sup. = 2€

Abonnement 100% en ligne, 100% facile
Une question ? Besoin d'aide ? Appelez-nous !
0 800 11 22 05
Du lundi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 19h.



Les droits et devoirs du cycliste

Les règles de bonne conduite

- Circuler sur aire piétonne à l'allure du pas : 6 km/h maximum.
- Circuler sur voie verte en adaptant sa vitesse selon la fréquentation des piétons.
- Ne pas stationner son vélo en dehors des emplacements prévus à cet effet.
- Respecter le code de la route commun à tous les véhicules qui circulent sur la chaussée. Attention il n'y a pas de dérogation, ni de spécificités accordées aux vélos qui ne soient pas expressément indiquées par un panneau.
- Ne pas circuler sur les trottoirs (sauf enfant de moins de 8 ans).
- Ne pas rouler trop près des voitures en stationnement (risque du « coup de la portière »).

Les nouveaux panneaux à connaître

Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située le plus à droite en cédant le passage aux usagers prioritaires (piétons ou automobiles).

Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu pour s'engager sur la voie située le plus à droite en cédant le passage aux usagers prioritaires (piétons ou automobiles).

LEGENDE

- Réseau vert (piétons + VTT + VTC)
- Piste cyclable, voie verte ou mixte (partagée avec les piétons)
- Bande cyclable ou couloir de bus ouvert aux vélos
- Itinéraire cyclable conseillé (pas d'aménagement cyclable)
- Aménagement cyclable d'un seul sens
- Rues à vitesse épaissie
- Autoroutes
- Rocades
- Axes principaux et secondaires
- Rues
- Parc d'activités
- Hydrographie
- Espaces verts
- Zone militaire
- Gare
- Limite de Toulouse Métropole
- Limites communales
- Cimetière
- Maison du Vélo (location moyenne et longue durée)
- Point location vélo libre-service (Vélotoulouse)
- Parkings vélos à accès réglementé
- Mairie principale, mairie annexe
- Préfecture
- Office de Tourisme
- Hôpital
- Station de Métro, Station de Tramway, Ligne C
- Ecole, collège, lycée
- Stade
- Terrain de tennis
- Piscine
- Pâtisserie
- Patrimoine
- Musée

Echelle : 1/9 600ème
0 500 m